

**Réunion préparatoire du Conseil de Quartier d'Agay – Le Trayas - Anthéor**  
**Le 21.02.2017, salle de réunion de la Mairie annexe**  
**Compte-rendu**

**Participants :**

M. Frédéric MASQUELIER	Premier Adjoint
Mme Yvonne ZUCCO	Adjoint de quartier
M. Fabrice CHARPENTIER	Membre du collège
M. Laurent LIBERATO	Membre du collège
Mme Colette MONGENET	Membre du collège
M. Gilles PINNETERRE	Membre du collège
Mme Colette PITOL-LAUGIER	Membre du collège
M. François POLVÉRINI	Membre du collège
M. André SURELLE	Membre du collège
Mme Martine VARGAS	Membre du collège
M. Denis BOYÉ	Directeur Général Adjoint des Services

Rappel de la double finalité des Conseils de Quartier mis en place en septembre dernier par la ville (Conseil Municipal du 29 septembre 2016) :

- Travailler sur l'identité de chaque quartier : son histoire, ses caractéristiques et son devenir,
- Les questions individuelles (voisinage...) restant traitées par les élus de quartier.

Les réunions en séance publique se tiendront après la période des scrutins électoraux, ce qui permettra un travail plus serein des commissions préparatoires.

A l'issue des premières réunions de travail préparatoires qui se sont tenues dans les autres quartiers (Valescure, Boulouris), quelques éléments de méthode de travail ont été avancés :

- Déterminer des sujets, thématiques de travail au sein desquels les membres des collèges pourront s'investir,
- Recueillir les avis des membres du collège sur certains projets structurants, la commune et ses techniciens ayant un rôle de communication, d'information.

Une information sur le fonctionnement des Conseils de quartier sera communiquée sur le site internet de la ville, ainsi que sur le magazine municipal Le Lien. Cette information comprendra : la délibération, la charte, la listes des membres des collèges avec leurs coordonnées afin qu'ils soient identifiés par les habitants du quartier.

Les personnes présentes ont évoqué les sujets suivants :

## ➤ Stationnement et transports

Un souhait est exprimé par la clientèle estivale : le paiement des horodateurs par Carte Bancaire et par le biais d'une application Smartphone.

La mise en place d'une navette de transport en commun de 10 – 15 places durant l'été, qui desservirait les restaurants et autres commerces serait un aout.

L'uniformisation des tarifs voire la gratuité de stationnement entre Agay et les autres quartiers du littoral est demandée.

L'idée de promouvoir le tourisme à Saint-Raphaël et notamment à Agay est partagée, notamment en améliorant les conditions d'accès aux plages et aux restaurants.

## ➤ Animations

Une suggestion est proposée pour offrir une animation pour les enfants (type « club mickey »). Elle pourrait prendre place soit sur la plage, soit sur l'espace libre de l'autre côté de la voie face à la plage.

Concernant l'animation en soirée, il est proposé d'augmenter la fréquence du marché nocturne estival.

Il est évoqué l'existence passée d'un cinéma de plein air.

## ➤ Aménagement des plages

Des propositions sont soumises concernant l'aménagement des plages :

- Installer sur la plage des casiers, consignes, fermant à clefs et connectés aux applications Smartphone afin d'éviter les vols.
- Permettre aux plaisanciers d'accéder à la plage avec leur annexe. Par exemple par le chenal aujourd'hui dédié aux secours.
- La mise en place de l'offre actuelle en ski nautique est satisfaisante mais un peu éloignée de la plage.
- Installer, comme dans le passé, un ou plusieurs pontons de baignade pour les jeunes.

La ville a rencontré tous les exploitants de loisirs nautiques pour évoquer leur fonctionnement et perspectives.

Il est ensuite demandé que la vente ambulante de beignets et friandises sur les plages soit réglementée. La ville a fait modifier l'arrêté en interdisant ces ventes sur les plages où il existe déjà des activités de restauration.

Il est suggéré d'entamer des travaux de rénovation et d'entretien sur le port d'Agay géré par la régie des ports (éclairage, revêtement...).

## ➤ Circulation et sécurité

Des problèmes de sécurité liés à la circulation sont évoqués :

- A l'entrée du Domaine de la Bastide et le long des commerces de ce secteur. Notamment sécuriser les sorties de véhicules et étudier le déplacement du passage piéton situé à proximité de la propriété « Giraud d'Agay ».
- L'entrée du Domaine de la Baumette : accès dangereux pour y entrer et sortir.

Des précisions sont demandées concernant la circulation le long de la zone artisanale et notamment concernant les deux limitations de vitesse.

La sécurisation de certains accès aux calanques par des travaux de petite maçonnerie (marches à refaire) est suggérée.

Il est ensuite proposé de réfléchir à la détermination d'un lieu d'atterrissage d'hélicoptère (Drop Zone) pour l'évacuation des blessés (terrain de football).

## ➤ Environnement

Il est demandé à ce que l'épave du bateau qui avait échoué soit enlevée. L'autre épave, située sur l'espace des joutes sert actuellement de benne à ordures et doit être évacuée.

D'autres sujets liés à l'environnement sont abordés :

- Une étude pour l'aménagement du terrain situé le long de « Rive Nature » (en cours).
- La protection des campings face aux risques inondations et incendie.
- L'entretien du chemin menant au massif de l'Estérel.
- La présence de sangliers en ville. Il est demandé que des mesures soient prises pour éviter leur prolifération et les dégâts occasionnés aux abords des habitations.

Une précision est apportée quant à l'entretien du massif de l'Estérel et de ses accès. Il incombe à l'Office National des Forêts selon une politique définie au plan national. Un programme de mise en valeur de l'Estérel est envisagé par le Syndicat Intercommunal de Massif de l'Estérel auquel fait partie la commune, à travers la candidature au label national « Grands sites ». Ce dispositif, ouvert aux sites remarquables, permet, entre autre, d'apporter des solutions concrètes aux difficultés d'entretien et de gestion rencontrées actuellement.

Il est souhaité que le Conseil de quartier mène une réflexion sur l'évolution du quartier à moyen terme avec l'appui des services publics de la ville. Aussi, tous les projets abordés feront l'objet d'un suivi. Certaines problématiques vont nécessiter un travail avec les services municipaux. L'ensemble de ces propositions doivent s'inscrire dans le court, moyen et long terme (5 -10 -15 ans).

Ces questions seront étudiées au regard de trois critères : faisabilité, opportunités et coûts engendrés. Concernant les transports, une Délégation de Services Publics a été signée avec un groupement de transporteurs locaux. Une nouvelle offre de transports va se mettre en place d'ici fin 2017.

La prochaine réunion de travail sera fixée fin avril ou début mai et, il est proposé aux membres des collèges présents, concernant les informations qu'ils pensent utiles de faire remonter, d'utiliser l'adresse mail du bureau municipal : [bm.agay@ville-saintraphael.fr](mailto:bm.agay@ville-saintraphael.fr) Les adresses mail de chaque membre seront récupérées.